

## Pourquoi un Plan Climat ?

### Contexte

Les actions en faveur de la Transition Ecologique du Pays Thur Doller s'appuient sur une forte sensibilité des acteurs du territoire aux questions d'efficacité et d'innovation énergétique. Dès 2002, la Charte fondatrice du Pays Thur Doller souligne la nécessité d'engager une réflexion sur les enjeux écologiques.

Bien plus qu'une simple exigence réglementaire, les trois communautés de communes du Pays Thur Doller intègrent le Plan Climat de manière volontaire pour mettre en œuvre une démarche exemplaire.

### Objectifs

Le Plan Climat est le moteur de l'action territoriale dans la lutte contre le changement climatique, permettant d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

#### Objectifs nationaux :

##### Consommation d'énergie finale :

- 20 % en 2030 et - 50 % en 2050

##### Emissions de gaz à effet de serre :

- 40 % en 2030 et - 77 % en 2050

### Mise en œuvre



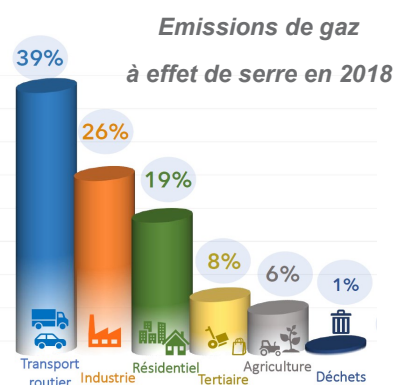
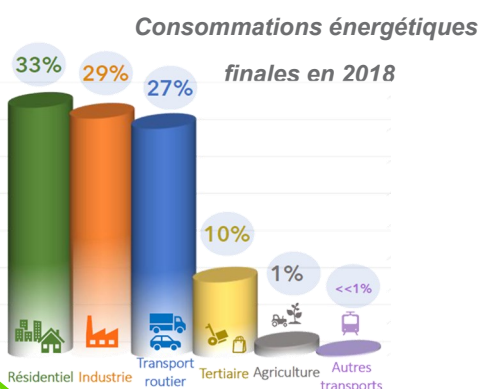
La pollution ne s'arrête pas aux frontières administratives, pour cela la démarche Plan Climat est portée à l'échelle pertinente du Pays Thur Doller. Les trois communautés de communes définissent ensuite leur propre plan d'actions en fonction de leurs spécificités géographiques et sociales.



### Eléments de diagnostic

Découvrez la synthèse du diagnostic territorial sur notre site internet :

[www.pays-thur-doller.fr/plan-climat-air-energie](http://www.pays-thur-doller.fr/plan-climat-air-energie)



Notre territoire émet chaque année 407 000 tCO<sub>2</sub>,

soit l'équivalent d'un trajet aller-retour **Vieux-Thann - Afrique du Sud** en voiture pour chaque habitant

